

# Les nouveaux modèles économiques des associations

Retrouvez le contexte, l'équipe et les réflexions du groupe "Les nouveaux modèles économiques des associations".



## Le contexte

- Comment répondre aux nouvelles problématiques liées au financement, au budget et à la gouvernance des associations ?
- Quels partenariats et quelle stratégie innovante proposer, notamment face à la décroissance des moyens publics ?

## L'équipe

## Conseillers Départementaux

- Catherine GRAEF-ECKERT - Canton de Lingolsheim

## Services CD 67

- Catherine GODET - Épanouissement de la Personne
- Marie-Odile ZINCK - Insertion et Action Sociale
- Rémi TROCME - Habitat et Aménagement Durable

## Témoins associatifs

- Pierro CALVISI - Fédération des MJC
- Emmanuel ANTZ - Univers le Sport
- David COCHIN - Truchtersheim Handball

## Marraine

- Anne SEYLLER - Directrice Association Libre Objet

**Si vous n'avez pas eu la possibilité de vous inscrire au groupe, vous pouvez transmettre vos contributions ou réflexions à Madame Catherine Godet et Madame Marie-Odile Zinck à l'adresse suivante: [engagement@bas-rhin.fr](mailto:engagement@bas-rhin.fr).**

## Nos réflexions

## Le 5 février 2016

### **Problématique :**

Comment faire face à la décroissance des moyens publics et comment définir de nouvelles perspectives d'accompagnement.

### **Axes de travail retenus :**

- Optimisation de lieux et de matériels
- Alléger la lourdeur des tâches administratives
- Clarifier les orientations des politiques publiques
- Mise à disposition des moyens matériels et humains des collectivités
- Favoriser une relation plus transversale entre les collectivités et les associations
- Contractualisation des relations, création de pépinières de projets

## Le 1er mars 2016

A mi-parcours des réunions de groupes voici plusieurs pistes et solutions tendent à se dégager.

### • **Comité mixte**

Créer une instance partenariale (élus/associations/techniciens du CD) pour avoir un espace de concertation quant au budget.

Permettre une pédagogie des réalités de chacun, anticiper les changements budgétaires, co-construire certaines modalités.

### • **Fonds de garantie**

Proposer que le CD puisse aider les associations au travers d'une avance de trésorerie (par exemple, avec le FSE où les fonds européens mettent du temps à être reversés).

*La question de la faisabilité budgétaire et du cadrage juridique de ces deux solutions est en cours d'étude.*

**Il est important de préciser que ces pistes et solutions sont en cours d'élaboration, ne sont pas encore arrêtées, et que leur liste n'est pas exhaustive à ce stade.**